



Réseau Canada

[Provinces anglophones]
de l'enseignement agricole français



La Mission de coopération internationale
dans l'enseignement agricole français
Le stage professionnalisant international



Travailler en partenariat



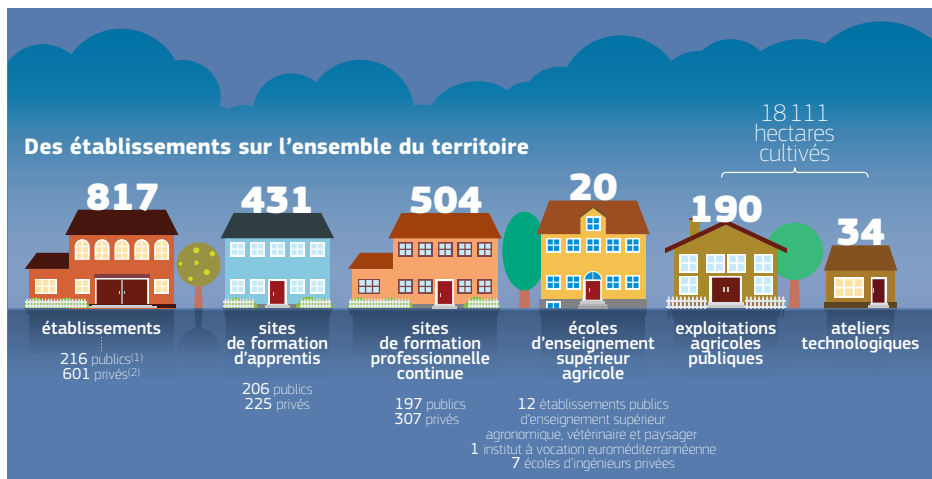
Faciliter et développer les liens entre la formation
et le monde de l'agriculture



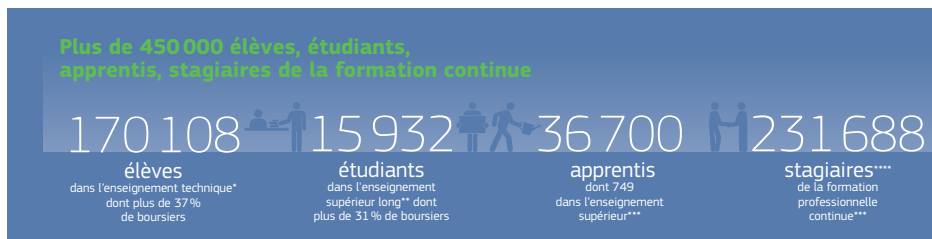
L'enseignement agricole français



Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt français est en charge de l'enseignement agricole. Les formations sont dispensées dans plus de 800 établissements d'enseignement et de formation préparant la future génération d'agriculteurs, de techniciens, d'ingénieurs, de vétérinaires, de paysagistes et de chercheurs qui travailleront dans les entreprises agricoles et agroalimentaires et les laboratoires en France et à l'étranger. Ces établissements spécialisés préparent aux diplômes du Baccalauréat (12^e grade) et du BTS (Bac +2) jusqu'au doctorat (Bac + 3 à Bac + 8).



Les étudiants peuvent obtenir leur diplôme parmi un large éventail de disciplines dans lesquelles ils peuvent se spécialiser : productions animales ou végétales, gestion d'une entreprise agricole, aquaculture, horticulture, aménagement paysager, machinisme, viticulture-œnologie, agroalimentaire, agro et bio industries, laboratoires d'analyses, services en milieu rural (pour les personnes et les entreprises), agronomie, gestion forestière, gestion et maîtrise de l'eau, technico commercial, gestion et protection de la nature, vétérinaire, architecte du paysage

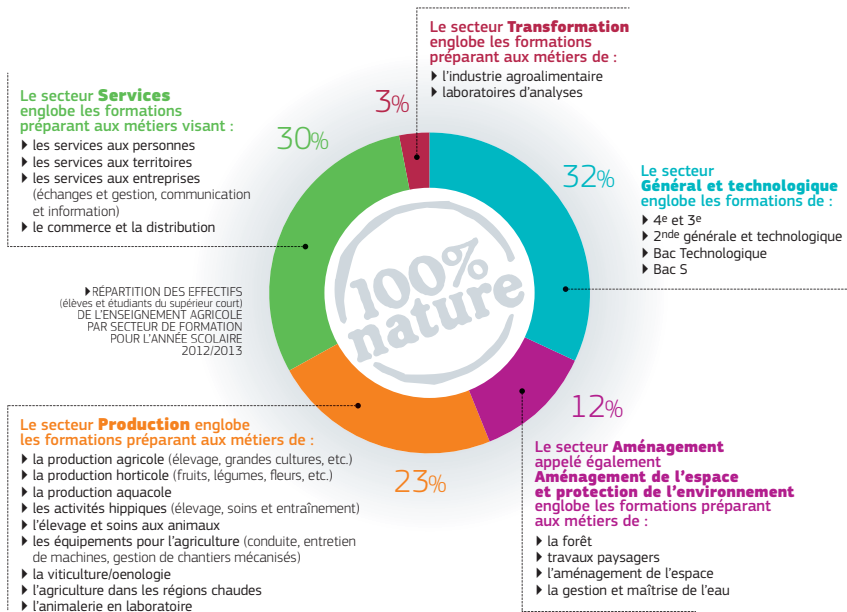




La Coopération internationale avec le Canada dans l'enseignement agricole français



Quelque soit le niveau de formation et le domaine de spécialisation, le stage fait partie intégrante des programmes d'enseignement dispensés par ces écoles. Les stages sont des périodes de travail et d'intégration dans le monde professionnel et participent ainsi à l'acquisition des savoirs mais aussi des savoir faire et du savoir être ; l'objectif étant de fournir aux étudiants des possibilités d'apprentissage dans des situations réelles. Ces stages peuvent varier de quatre à seize semaines en France et à l'étranger tout au long de leur cursus.



La Coopération Internationale, mission inscrite dans la loi du 9 juillet 1999, fait partie intégrante du système d'enseignement agricole technique et supérieur. L'article L 811.1 du code rural précise : "Les établissements participent à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants."

La plus grande ouverture géographique est de mise pour l'enseignement agricole, qui échange et coopère sous des formes diverses avec près d'une centaine de pays : avec les pays de l'Union Européenne, avec les pays du voisinage, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), avec les pays en développement ceci sans exclure les pays industrialisés hors Europe.

La Coopération internationale avec le Canada dans L'enseignement agricole français

Depuis de nombreuses années, l'enseignement agricole a construit des liens durables avec ses partenaires. Ces actions font appel aux compétences de tous, établissements, administrations, entreprises, associations, organisations professionnelles et collectivités territoriales, aussi bien en France que dans les pays partenaires. Elles donnent maintenant priorité à la réciprocité pour un développement durable en France et dans les pays partenaires ; tout apprenant devrait pouvoir faire au moins un stage à l'étranger au cours de sa formation. En effet, être confronté à une autre culture constitue un incontestable enrichissement humain, professionnel et linguistique.

Une relation pérenne avec la province de Québec s'est établie via le réseau Canada depuis une quinzaine d'années en vue de placer en stage les étudiants dans des entreprises agricoles de la province. Aujourd'hui, environ 660 étudiants bénéficient d'aide du Ministère en charge de l'agriculture, pour réaliser un stage professionnalisant au Canada, chaque année, dans des entreprises agricoles.

Ces entreprises partenaires bénéficient de la compétence technique des stagiaires. Ces derniers acquièrent une expérience professionnelle. Ces jeunes ont parfois permis de développer les activités et d'améliorer les méthodes de travail de l'entreprise.

Le réseau CANADA de l'enseignement agricole français souhaite aujourd'hui créer davantage d'opportunités de stages dans les provinces anglophones afin d'élargir l'offre de stages professionnalisants au vu du formidable potentiel de ressources, de travail, de relations humaines et de connaissances techniques dans les différents territoires canadiens.





Le stage international pour les étudiants français



Les étudiants doivent effectuer plusieurs stages professionnels dans des exploitations agricoles ou dans des entreprises para-agricoles correspondant à leur domaine de formation tout au long de leur cursus scolaire.

L'étudiant stagiaire est âgé de 18 à 25 ans.

Le stage fait parti de modules de formation qui permettent l'acquisition d'un diplôme français (équivalence d'un diplôme de trois ans en lycée canadien, deux ans en collège communautaire canadien ou d'un diplôme universitaire master-doctorat). La durée du stage dépend du programme d'étude de l'étudiant. Actuellement la durée des stages est de six à douze semaines et ils se passent la plupart du temps en fin d'année scolaire (de mai jusqu'à septembre et en automne pour les secteurs spécialisés tels que la viticulture). En formation ingénieur, des stages longs (6 mois) sont réalisables par les étudiants.

Pour permettre à l'étudiant de réaliser son stage en exploitation ou en entreprise de la façon la plus fructueuse et la plus sereine possible, les dispositions suivantes s'appliquent :

- ✓ **AIDES ET RÉMUNÉRATIONS** - Les étudiants ont la possibilité de candidater à des aides financières (État et Région) qui, si elles sont acceptées, peuvent couvrir en partie leur projet de mobilité internationale.
- ✓ **APPRENTISSAGE** - Les stagiaires sont appelés à prendre une part active au travail dans leur lieu de stage et doivent mettre en pratique les techniques acquises dans leurs expériences antérieures (travaux pratiques dans les exploitations des établissements agricoles et stages précédents).
- ✓ **RÉSPÉCT DES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL** - Les étudiants sont tenus de respecter leur environnement de travail et d'apprentissage, et de respecter les procédures mises en place pour minimiser les risques vis-à-vis d'eux-mêmes et / ou d'autres individus, et de l'environnement naturel.
- ✓ **PRÉPARATION D'UN RAPPORT FINAL** - Chaque étudiant doit élaborer un rapport de stage final dans lequel il présente son expérience d'apprentissage. Il le soumet à ses enseignants et la note attribuée à ce rapport est prise en compte dans l'évaluation globale du travail de l'étudiant.
- ✓ **SÉLECTION** - Les étudiants qui postulent pour effectuer un stage dans les provinces anglophones du Canada, sont tous sélectionnés par leurs professeurs et tous étudient l'anglais depuis plusieurs années.





Accueillir un étudiant/stagiaire français dans une entreprise canadienne



L'organisation d'un stage d'étudiant en cours de formation initiale scolaire crée des obligations pour l'employeur et pour le stagiaire. Une convention tripartite (employeur/stagiaire/lycée-école) doit être rédigée en conformité aux critères suivants définis par le code de l'éducation français et les lois et normes du pays/province partenaire :

✓ **RÉMUNÉRATION** - Les étudiants, en stage dans les fermes et dans les entreprises, réalisent des tâches techniques et mettent à disposition leurs compétences. Même si le but premier est 'l'occasion d'apprendre', il est cependant bienvenu que l'exploitation ou l'entreprise fournisse une allocation suffisante pour couvrir les frais de subsistance et de transport du stagiaire. Une fois que la période de stage requise est terminée, selon le travail ou les services additionnels fournis par l'étudiant, une gratification à la discrétion de l'employeur peut aussi être envisagée.

✓ **FOURNIR UN TRAVAIL SÛR ET SAIN DANS UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE** - Les stagiaires ne sont pas soumis à la loi sur les normes d'emploi de la province canadienne dans laquelle ils travailleront mais il est prévu que l'exploitation et/ou l'entreprise agricole envisage tout préjudice potentiel qui pourrait survenir à l'étudiant et lui fournisse un environnement de travail sûr et sain. Il est entendu que l'élève sera informé dès son arrivée des procédures de santé et de sécurité du milieu de travail dans lequel il évoluera.

✓ **TUTORAT** - Les professionnels de la ferme ou de l'entreprise agricole, engagés en tant que maîtres de stage, devront faciliter l'apprentissage du stagiaire et lui fournir les explications et orientations nécessaires dans une démarche pédagogique en vue d'atteindre l'objectif d'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans le cadre d'une évaluation diplômante.

✓ **HÉBERGEMENT ET REPAS** - L'exploitation ou l'entreprise dans laquelle l'étudiant effectue son stage doit fournir ou aider à trouver un lieu d'hébergement. Cela peut être directement sur place ou hors site. Dans le cas où l'étudiant doit louer un logement et subvenir à ses repas, une allocation appropriée devra être prévue pour couvrir ces coûts.

✓ **FRAIS DE TRANSPORT** - Il est prévu que le maître de stage aide l'élève à faire face aux coûts de transport France-Canada-France. Toutefois les étudiants français peuvent bénéficier d'une aide du Ministère de l'Agriculture pour leur mobilité internationale sous réserve de l'acceptation de leur dossier (environ 400 €).

✓ **ASSURANCE** - L'étudiant est couvert pendant le stage par l'assurance de l'école (accident du travail et rapatriement) et par une assurance privée pour les pays d'Amérique du Nord couvrant les frais de responsabilité civile et de rapatriement.





Démarches administratives du stagiaire auprès de l'Ambassade du Canada



Demande de VISA pour effectuer un stage : PERMIS DE TRAVAIL

Le département Immigration de l'Ambassade du Canada à Paris soutient et facilite le placement des étudiants dans les fermes et entreprises canadiennes. À cette fin, il travaille en collaboration avec les étudiants, les écoles, les employeurs et les organismes locaux de développement économique pour s'assurer que les autorisations requises de travail temporaires sont en place pour les stages. Environ 6 à 8 semaines sont nécessaires pour finaliser la procédure.

- ✓ Option du Programme 'Expérience Internationale Canada' (EIC).
Les étudiants qui remplissent les critères de placement de la catégorie stages/travail (en français «Stages liés aux études ») peuvent s'inscrire dans cette option.
 - ↳ Ils doivent être de nationalité française et âgé de 18 ans à 35 ans.
 - ↳ Le permis de travail sera valide pour le stage avec un ou plusieurs employeurs cités sur l'offre de stage. Le permis peut être accordé pour une période de 12 mois maximum. Si la période initiale pour laquelle le permis est validé est inférieure à 12 mois, mais que le stage est prolongé, l'étudiant peut demander au Centre de traitement des demandes de Vegreville (Alberta) une prolongation jusqu'à un maximum de 12 mois. Il n'y a aucun frais pour l'extension sous EIC.
 - ↳ Pour plus d'informations, voir le site: www.amb-canada.fr/iec
- ✓ Les étudiants qui ne sont pas admissibles au programme EIC, ou qui obtiennent l'offre de stage trop tard, par rapport au temps de traitement EIC, peuvent envoyer un e-mail au département Immigration de l'ambassade du Canada à Paris avec une copie de l'offre de stage et leur curriculum vitae. La même chose s'applique si le quota de la catégorie Stage EIC est rempli. Le personnel de la Section d'immigration aidera alors les étudiants en expertisant leur demande afin de faciliter l'obtention de permis de travail selon la procédure la plus adaptée.

Pour toute question ou précision supplémentaire, contactez :

Louise Van Winkle - Chef de Service Promotion et Communication, Section de l'immigration, Ambassade du Canada Paris

Louise.VanWinkle@international.gc.ca



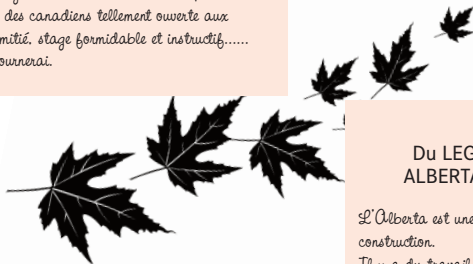
MELISSA
du LEGTA de Sainte-Livrade
Stage à COURTENAY, ILE DE VANCOUVER/
COLOMBIE BRITANNIQUE/
FROMAGERIE/3 MOIS

*Voyage long mais dépaysement total : baignades dans l'océan pacifique, rencontre avec un ours brun, fromages au lait de buffles, paysages enneigés des Rocheuses, île battue par les vents du pacifique, attitude des canadiens tellement ouverte aux autres, spontanéité, amitié, stage formidable et instructif.....
BENJAMIN ! J'y retournerai.*



ALEXANDRE
du LEGTA de Rennes Le Rhu
Stage en FERME PRODUCTION
LAITIERE/ ONTARIO/ 8 SEMAINES

*Des gens sympathiques et ouverts, un accueil extraordinaire, du travail, beaucoup de travail mais une superbe expérience.
Le Nord de la province est splendide.*



RÉMY
Du LEGTA de Clermont-Ferrand/
ALBERTA /3 MOIS /ESPACES VERTS

L'Alberta est une région en plein boom économique. Tout est en construction.

Il y a du travail un peu partout.

Il ne faut pas avoir peur de faire des heures et des heures...

Mais les gens prennent aussi le temps de vivre, ils profitent de la vie et de la nature.

Ils sont accueillants, honnêtes et gentils. En tant que Français quand je suis arrivé la première fois, cela m'a fait très bizarre. Je recommande la découverte de cette région.



JULIETTE
de l'école d'ingénieur Bordeaux-Sciences-Agro
Stage en OKANAGAN VALLEY/
COLOMBIE BRITANNIQUE/FERME
DEVELOPPEMENT DURABLE /3 MOIS

*Molly et Matt m'ont accueillie dans leur ferme de production de pommes les bras grands ouverts. Ce sont des personnes formidables ! Je me suis principalement intéressée à améliorer les systèmes de production et de distribution de la ferme à travers le potentiel de développement de circuits courts.
« Je me suis vite rendu compte qu'il existait de très nombreuses différences avec la France ». Grâce à mon stage au Canada, j'ai pu acquérir une expérience internationale enrichissante dans un pays compétitif sur le marché agricole mondial.
« Ce stage m'a permis de développer mon intérêt à résoudre les problématiques dans une perspective d'économie globale. Je suis donc très intéressée par un éventuel retour au Canada. »*



SYLVIE
de l'Institut supérieur d'agriculture
de Rhône-Alpes Stage en FERME DE
SEMENCES/ SASKATCHEWAN/3 MOIS

Des grandes plaines, des paysages magnifiques à pertes de vue, des gens accueillants et très dévoués à notre bien être, un stage passionnant et instructif. J'espère y retourner.

Expériences d'étudiants français en stage en entreprises agricoles au Canada

Pour en savoir plus sur l'enseignement agricole français : <http://www.chlorofil.fr>

<http://www.agriculture.gouv.fr/mobilite-internationale>

Contact réseau CANADA de l'enseignement agricole français : Marthe GEOFFROY

marthe.geoffroy@educagri.fr -

Tel: +33 6 09 51 01 73



Création et rédaction : Marthe Geoffroy-Réseau Canada/Isabelle Hervé-BRECI/
Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt = Maquette : Graphiste DICOM - Crédits photo : Photothèque du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Edition : octobre 2013

Réseau Canada 
de l'enseignement agricole français